



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2022

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et deux et le 8 décembre à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 2 décembre 2022, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la maison des associations de Vareilles.

Sont présents : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Henri TROESCH, Claudine LECLERC, Martine VAJOU, Maryse BOURGEOIS, Michaël LAVENTUREUX.

Absent représenté : Bernard COQUILLE par Magalie THÉROUÉ, Marie José MASSON par Francis HUVER, Sylvie MOSIMANN par Luc MAUDET, Louis BOUCHENY par Bernard ROMIEUX

Absents excusés : Angélique SCHNEIDER, Sophie MARTHELOT, Olivier BRAULT.

11 conseillers présents, 4 conseillers représentés le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard ROMIEUX

Ordre du jour

- Election du secrétaire de séance
- Approbation du PV du conseil municipal du 13 septembre 2022 ;
- Aménagement ralentisseurs et chicanes ;
- Vidéo-surveillance ;
- Economies d'énergie :
 - Chauffage ;
 - Eclairage public ;
- Défense incendie ;
- Emprunt ;
- Frais scolaires de l'école de Theil-sur-Vanne 2021-2022 ;
- Frais de cantine 2021-2022 ;
- Frais de garderie 2021-2022 ;
- Centre de loisirs 2021-2022 ;
- Transport scolaire 2021-2022 ;
- Budget de la commune ;
- Personnel ;
- Subventions aux associations ;
- Dissolution syndicat de la Basse Vanne ;
- Taxe d'aménagement rue de la Chaussée ;
- Tarifs salle des fêtes ;
- Tarification cantine ;
- **Questions diverses :**
 - Pylône téléphonique de Chigy
 - Fibre sur la commune
 - Réalisation des cartes d'identité et passeport
 - Noël des aînés
 - Vœux du Maire



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 SEPTEMBRE 2022

A l'unanimité les conseillers présents et représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 septembre 2022.

AMÉNAGEMENT RALENTISSEURS ET CHICANES

Monsieur le Maire présente les travaux à réaliser pour limiter la vitesse des voitures dans les trois villages de la commune. A l'exception des modifications des trottoirs, les travaux seront réalisés par les employés municipaux.

Sécurisation circulation	Travaux	amendes police		reste à charge
		40%		
Baudry achat plots	14 744.00 €	5 897.60 €		8 846.40 €
Girod panneaux circulation	7 711.68 €	3 084.67 €		4 627.01 €
peinture	878.00 €	351.20 €		526.80 €
FDTP chicane Les Vallées	6 349.16 €	2 539.66 €		3 809.50 €
FDTP chicane Bout d'en Haut	5 420.58 €	2 168.23 €		3 252.35 €
FDTP trottoir Vareilles	4 644.00 €	1 857.60 €		2 786.40 €
	39 747.42 €	15 898.97 €		23 848.45 €

Les travaux peuvent bénéficier d'une subvention du département au titre des amendes de police sur l'année 2023.

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés valide ce projet et mandate monsieur le Maire pour demander les subventions et le réaliser.

VIDEO-SURVEILLANCE

Monsieur le Maire présente quatre sites répertoriés sur la commune pour accueillir des caméras de vidéo-surveillance. Toutes les autorisations sont acquises.

Le site de la Mairie à Theil et la Poste est financé entièrement par La Poste.

Les autres sites sont les suivants :

Vidéo-surveillance		FIPD obtenue	DETR demandée	reste à charge
Centre bourg de Chigy	6 800.00 €			
Centre bourg de Theil-sur-Vanne	7 108.00 €			
Centre bourg de Vareilles	7 606.00 €			
	21 514.00 €	2 358.00 €	6 454.00 €	12 702.00 €
		8 812.00 €		

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés valide ce projet et mandate monsieur le Maire pour demander les subventions et le réaliser.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Monsieur le Maire présente trois dossiers pour économiser l'énergie.

Des efforts de régulation et de baisse du chauffage dans les locaux municipaux ont permis, au mois de novembre, de baisser la consommation de plus de 20% par rapport au mois de novembre 2021, correction faite de la douceur du mois de novembre. Cela a amené déjà de substantielles économies pour la commune.



Les dossiers sont les suivants

Chauffage		DETR 50%	Fond Vert 30%	reste à charge
Ecole Chigy	6 703.11 €	3 351.56 €	2 010.93 €	1 340.62 €
Salle des fêtes de Theil	13 415.66 €	6 707.83 €	4 024.70 €	2 683.13 €
diagnostic énergétique	550.00 €	275.00 €	165.00 €	110.00 €
	20 668.77 €	10 334.39 €	6 200.63 €	4 133.75 €
		16 535.02 €		

Ce type de chauffage a permis de diviser par deux la facture d'électricité du Sivos des Chenevières.

La compétence de l'éclairage public existant a été conservé par la commune. Monsieur le Maire propose d'effectuer les travaux en régie avec les électriciens de la région.

Eclairage public	Travaux	DETR 50%	Fond Vert 30%	reste à charge
* fourniture 200 têtes de lampadaire	35 000.00 €	17 500.00 €	10 500.00 €	7 000.00 €
* intervention électriciens 20 jours	13 300.00 €	6 650.00 €	3 990.00 €	2 660.00 €
* location nacelles 20 jours	2 600.00 €	1 300.00 €	780.00 €	520.00 €
	50 900.00 €	25 450.00 €	15 270.00 €	10 180.00 €
		40 720.00 €		

Ces rideaux nécessaires pour le travail en classe permettent aussi d'économiser l'énergie.

Rideaux	Travaux	DETR 50%	Fond Vert 30%	reste à charge
Ecole de Theil (6 ouvertures)	7 677.72 €	3 838.86 €	2 303.32 €	1 535.54 €
Ecole de Chigy (14 ouvertures)	14 369.68 €	7 184.84 €	4 310.90 €	2 873.94 €
	22 047.40 €	11 023.70 €	6 614.22 €	4 409.48 €
		17 637.92 €		

Le Fond vert est une nouvelle subvention à compter de 2023 pour tous les travaux écologiques et d'économie d'énergie. Un seul dossier DETR et un seul dossier Fond vert seront présentés pour ces trois axes d'économie sur la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés valide ces trois projets et mandate monsieur le Maire pour demander les subventions et le réaliser.

DEMANDE D'EMPRUNT

Monsieur le Maire rappelle que le dossier défense incendie a été voté lors de la dernière réunion du conseil municipal. La commune a beaucoup investi sur ses fonds propres ce qui n'est pas bon notamment pour sa trésorerie. Notre endettement est très faible pour une commune de 1 100 habitants. Il propose de faire un emprunt de 200 000 € auprès de la caisse d'Épargne sur 10 ans au taux de 3,25%, et charge monsieur le Maire d'inscrire les crédits au budget de la commune.



	Travaux	Subventions	reste à charge
Sécurisation circulation	39 747.42 €	15 898.97 €	23 848.45 €
Vidéo-surveillance	21 514.00 €	8 812.00 €	12 702.00 €
Chauffage	20 668.77 €	16 535.02 €	4 133.75 €
Eclairage public	50 900.00 €	40 720.00 €	10 180.00 €
Rideaux	22 047.40 €	17 637.92 €	4 409.48 €
Défense incendie	67 165.30 €	53 732.24 €	13 433.06 €
Total travaux	222 042.89 €	153 336.14 €	68 706.75 €

69.1%

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés autorise cet emprunt.

FRAIS DE SCOLARITE 2021-2022 – ÉCOLE DE THEIL

Les frais de scolarité pour l'école de Theil (42 enfants CP-CE1) s'élèvent à 29 663,09 € soit 60,79 € par mois de scolarité pour un enfant. Le tableau de répartition est le suivant pour chaque commune du RPI :

	nombre	nombre de mois chacun	coût
Pont-sur-Vanne	7 enfants	74 mois	4 498.46 €
Vallées de la Vanne	15 enfants	174 mois	10 577.46 €
Vaumort	8 enfants	96 mois	5 835.84 €
Noé	12 enfants	144 mois	8 753.76 €
TOTAL	42 enfants	488 mois	29 665.52 €

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve ce décompte.

FRAIS DE CANTINE 2021-2022

La participation des communes actualisée s'élève à 1,80 € x 113,6/97,9 = 2,09 €. Le tableau de répartition est le suivant pour chaque commune :

	Nombre	Coût
Les Clérimois	134 repas	280.06 €
Noé	3 062 repas	6 399.58 €
Pont sur Vanne	1 331 repas	2 781.79 €
Les Vallées de la Vanne	4 037 repas	8 437.33 €
Les Sièges	163 repas	340.67 €
Vaumort	1 810 repas	3 782.90 €
Villiers-Louis	175 repas	365.75 €
TOTAL	10 712 repas	22 388.08 €

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve ce décompte.

FRAIS DE GARDERIE 2021-2022



La participation des communes actualisée s'élève à $0,32 \text{ €} \times 113,6/97,9 = 0,37 \text{ €}$. Le tableau de répartition est le suivant pour chaque commune :

	nombre	coût
Foissy sur Vanne	386 U	142.82 €
Les Clérimois	6 U	2.22 €
Les Sièges	205 U	75.85 €
Pont-sur-Vanne	661 U	244.57 €
Vallées de la Vanne	2 669 U	987.53 €
Vaumort	853 U	315.61 €
Noé	1 202 U	444.74 €
Villiers-Louis	586 U	216.82 €
TOTAL	6 568 U	2 430.16 €

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve ce décompte.

FRAIS DE CENTRE DE LOISIRS 2021-2022

La participation des communes est actualisée dans le rapport 113,6/101. Le tableau de répartition est le suivant pour chaque commune :

	Journées complètes		1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas		Total	
	7.87 €		5.62 €		2.25 €		nombre	coût
	nombre	coût	nombre	coût	nombre	coût		
Les Clérimois	71 U	558.77 €	0 U	0.00 €	0 U	0.00 €	71 U	558.77 €
Noé	209 U	1 644.83 €	54 U	303.48 €	33 U	74.25 €	296 U	2 022.56 €
Pont-sur-Vanne	254 U	1 998.98 €	0 U	0.00 €	0 U	0.00 €	254 U	1 998.98 €
Vaumort	184 U	1 448.08 €	20 U	112.40 €	2 U	4.50 €	206 U	1 564.98 €
Villiers-Louis	178 U	1 400.86 €	67 U	376.54 €	18 U	40.50 €	263 U	1 817.90 €
Foissy sur Vanne	8 U	62.96 €	42 U	236.04 €	24 U	54.00 €	74 U	353.00 €
Les Sièges	106 U	834.22 €	22 U	123.64 €	5 U	11.25 €	133 U	969.11 €
Les Vallées de la Vanne	433 U	3 407.71 €	164 U	921.68 €	131 U	294.75 €	728 U	4 624.14 €
TOTAL							2 025 U	13 909.44 €

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve ce décompte.

FRAIS DE TRANSPORT 2021-2022

Les frais de transport à midi pour le RPI de Theil s'élèvent à 23 833,32 pour 89 enfants qui utilisent le car, soit 263,27 € par enfant. Le tableau de répartition est le suivant pour chaque commune du RPI :

Commune	Nombre d'élèves	Prix par élèves	Total
Noé	38	267.79 €	10 176.02 €
Pont sur Vanne	18	267.79 €	4 820.22 €
Les Vallées de la Vanne	16	267.79 €	4 284.64 €
Vaumort	17	267.79 €	4 552.43 €
Total	89	267.79 €	23 833.31 €

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve ce décompte.



PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS SCOLAIRES DE CERISIERS

La commune de Cerisiers demande une participation de 1 100 € par enfant pour six élèves de la commune.

- 3 enfants de Vareilles qui continuent leur scolarisation suite au transfert des enfants de Cerisiers à Theil en 2017
- 3 enfants de Theil pour qui a été demandée une dérogation pour laquelle la commune a refusé de participer financièrement.

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés autorise monsieur le Maire à signer cette convention pour les seuls enfants de Vareilles.

CONVENTION FOURNITURE DE REPAS AVEC LA COMMUNE DE GRON

Le centre de loisirs a acheté 109 repas « pique-nique » à la commune de Gron pour certaines sorties. Ces repas sont facturés 5,50 €. Elite restauration a refusé de fournir ces repas.

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve cette convention.

BUDGET DE LA COMMUNE

La Trésorerie ayant demandé une correction de la décision modificative voté le 13 septembre 2022 concernant l'intégration du résultat du budget assainissement 2021 dans le budget de la commune, le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés adopte cette nouvelle répartition.

Budget fonctionnement :

		Ouvert	Réduit
DF0126411	personnel titulaire	-10 000.00 €	
DF0126413	Personnel non titulaire	-10 000.00 €	
DF01264501	URSAFF	-12 252.25 €	
RF 002 002	Solde CA assainissement fonctionnement	86 152.25 €	
RF 70 7067	Redevance périscolaire		15 000.00 €
RF 74 744	FCTVA fonctionnement	1 100.00 €	
RF 74 74748	Participation autres communes		40 000.00 €
	Total	55 000.00 €	55 000.00 €

Budget investissement :

		Ouvert	Réduit
DI2121318 OPNI	Investissement bâtiments (autre)	-6 898.81 €	
DI 001 001 OPNI	Solde CA assainissement investissement		-136 898.81 €
RI 13 13258 OPNI	Subvention autres groupements		342 212.00 €
RI 13 1328 OPNI	Subvention autres groupements	342 212.00 €	
RI 16 1641 OPNI	emprunt		130 000.00 €
	Total	335 313.19 €	335 313.19 €

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

La prévention routière Partenaire de Savoir Rouler A Vélo (SRAV) demande une participation de 150 € par classe pour l'année 2023 pour valider les blocs 1 et 2 pour les classes primaires de CM2.

De même le lycée Saint Colombe demande une subvention sur l'année 2022-2023

Ces deux subventions seront étudiées avec le budget 2023.

Le tableau final des subventions aux associations s'établit donc comme suit :

	2022		2022
Nom de l'association	Voté	Nom de l'association	Voté
ADAVIRS	300 €	Judo Club Clémentin	180 €
ADILY	150 €	La Truite	50 €
ADMR	300 €	Les Poussins	10 000 €
Amitié de quatre villages de Noé	200 €	MFR de sens	50 €
APVV	100 €	Musique en Othe de Cerisiers	200 €
ASEAMAS	70 €	Photoclub	50 €
Brigitte Bardot	250 €	Plaisir de lire de Vareilles	450 €
canifélin association	150 €	Prévention routière	100 €
Chigym'forme	200 €	Resto du coeur	100 €
Club des quatre saisons	300 €	Sainte Colombe (2 x 50 €)	100 €
COJUKIVA (Comité de jumelage franco-allemand)	50 €	SPA de l'Yonne	100 €
Conservatoire de Sens	50 €	Secours Populaire	100 €
CREARTIS	420 €	UNA de Cerisiers	600 €
FC Fontaine la Gaillarde	100 €	Union Sportive de Cerisiers	300 €
Gymnastique Volontaire de Cerisiers	190 €	CPN Réveil Nature	200 €
Gymnastique Volontaire La Vannoise de Noé	120 €	Cœur de Vanne	500 €
Joyeuse Entente	3 000 €	Provision	8 870 €
		TOTAL	27 900 €

DISSOLUTION SYNDICAT DE LA BASSE VANNE

Suite à la dissolution du syndicat de la Basse Vanne du 30 juin 2022, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents et représentés accepte la répartition de l'excédent de fonctionnement de 2 021,19 € en fonction du linéaire de cours d'eau et fossés, ce qui représente un montant de 194,69 € pour la commune.

TAXE D'AMÉNAGEMENT RUE DE LA CHAUSSÉE

Le montant estimé des travaux d'aménagement de la Zone Artisanale de Chigy s'élève à 194 350 € pour 4 parcelles. Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents et représentés, accepte de fixer un taux de taxe de 18% pour la zone artisanale de Chigy.

TAXE D'AMÉNAGEMENT RUE DES PIERRES PERCÉES

Le montant estimé des travaux d'aménagement de la rue des Pierres percées à Theil s'élèvent à 26 119 € pour 2 parcelles. Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents et représentés, accepte de fixer un taux de taxe de 12% pour les bâtiments à construire rue des Pierres percées.

TARIFICATION SALLE DES FÊTES

Compte tenu de la taille, la situation et la présence de matériel important dans la salle des fêtes de Theil, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents et représentés, approuvent les nouveaux tarifs de location des salles des fêtes :



		CHIGY	THEIL	VAREILLES
		95 personnes	95 personnes	80 personnes
Vin d'honneur	Personnes de la commune	40.00 €	40.00 €	40.00 €
	Personnes extérieures à la commune	70,00 €	70.00 €	70.00 €
Location un jour de semaine	Personnes de la commune	75.00 €	105.00 €	75.00 €
	Personnes extérieures à la commune	100.00 €	130.00 €	100.00 €
Chauffage pour une journée	entre le 1/10 et le 30/4	25.00 €	50.00 €	25.00 €
un weekend ou deux jours	Personnes de la commune	100.00 €	130.00 €	100.00 €
	Personnes extérieures à la commune	150.00 €	180.00 €	150.00 €
Chauffage pour un week-end ou deux jours	entre le 1/10 et le 30/4	50.00 €	100.00 €	50.00 €
Détérioration matériel		300.00 €	300.00 €	300.00 €
Ménage mal fait		100.00 €	100.00 €	100.00 €
Non tri des déchets		50.00 €	50.00 €	50.00 €

TARIFICATION CANTINE

Pour la Gamme Eveil & Sens, la fourniture des repas scolaires a augmenté de 5%, il est passé de 2,90 € à 3,05 HT (3,22 TTC). Cela représente

Coût pour la commune 11 000 repas x 0,15 € x 1,055 = 1 741 €

Coût à refacturer éventuellement aux autres communes :

7 000 repas x 0,15 € x 1,055 = 1 108 €

Une réunion, de « l'entente des maires des villages » sera programmée pour décider qui prend en charge cette augmentation des repas.

QUESTIONS DIVERSES

PYLÔNE TELEPHONIQUE DE CHIGY

Il sera implanté près de la carrière. Le DIM (Dossier d'Information des Mairies) est arrivé. On attend le permis de construire.

FIBRE SUR LA COMMUNE

Les études par Yconick sur Chigy et Theil sont terminées et validées.

- La fibre passera en aérien dans les villages là où les réseaux ne sont pas enterrés.
- Travaux 2^{ème} trimestre 2023
- Mise en service 4^{ème} trimestre 2023

Pour Vareilles études en cours

- La fibre passera en aérien dans les villages là où les réseaux ne sont pas enterrés
- Travaux et mise en services aux mêmes dates : Travaux 2^{ème} trimestre 2023 et mise en service 4^{ème} trimestre 2023

Dépose des fils de cuivre avant 2030



REALISATION DES CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORT

Dans le cadre de France-Services, la commune va disposer prochainement d'un dispositif fixe de recueil des données.

NOËL DES AINÉS

Cette manifestation a pour but de créer un moment convivial entre aînés, pour Cette année le repas des aînés aura lieu le samedi 17 décembre à midi à Vareilles. 50 aînés seront présents.

Certaines personnes ne peuvent pas assister au repas ou ne souhaitent pas ce moment de convivialité. Un colis sera encore donné cette année. Cela représente 50 colis solo et 38 colis en couple. Une réflexion sera menée pour l'année prochaine.

TRAVAUX EN COURS

➤ **Toitures**

- Eglise de Theil faite
- Maison des amoureux : faite
- Eglise de Chigy faite en novembre
- Eglise Vareilles faite. Reprise à faire après tornade
- Reprise cheneau SDF de Chigy fait

➤ **Bîme de Vareilles**

Le syndicat de la Vanne effectue des reconnaissances de profondeur d'eau pendant l'hiver et le printemps 2023.

Six zones de reconnaissance à 0, 10 cm, 20 cm, 30 cm, 40 cm et 50 cm ont été préparées.

S'il n'y a pas d'humidité à 40 cm de profondeur le terrain ne pourra pas être qualifié de zone humide.

VŒUX DU MAIRE

Ils auront lieu

- Samedi 7 janvier à 11 heures, salle des fêtes de Chigy
- Samedi 7 janvier à 17 heures, salle des fêtes de Vareilles
- Dimanche 8 janvier à 15 heures salle des fêtes de Theil

COMMERCE EN VENTE SUR LA COMMUNE

La boulangerie de Theil a été reprise par la boulangerie de Malay-le-Grand. Elle a ouvert le 8 décembre. Les distributeurs de baguettes sont approvisionnés depuis le 1^{er} décembre par la boulangerie de Malay-le-Grand.

Plusieurs commerçants sont intéressés par le café-restaurant de Chigy.

La séance est levée à 21 heures 30.